

Prêts aux étudiants—Loi

Un sondage Gallup commandé par l'Association canadienne d'éducation des adultes et l'Institut canadien d'éducation des adultes et effectué auprès de 2,000 Canadiens de 18 ans et plus a révélé que ceux qui profitent de l'enseignement postsecondaire sont généralement les gens qui proviennent de milieux aisés et riches et qui ont déjà un diplôme universitaire. Ceux qui auraient le plus besoin de l'enseignement postsecondaire sont trois fois moins susceptibles d'en profiter en raison de restrictions d'ordre aussi bien financier que social qui favorisent les bien nantis au détriment des plus démunis. A mon avis, les gens en viennent parfois à ne plus y croire. Ceux qui se sont intéressés à la question ont pu constater qu'en raison des conditions économiques changeantes le système d'éducation favorise de nouveau—s'il en fut jamais autrement, ce qui reste à voir—l'entrée des bien nantis au niveau postsecondaire au détriment de ceux qui sont plus démunis. C'est ce qui se passe dans le système scolaire dans la mesure où les universités cherchent des fonds à tout prix et souhaitent vivement attirer des étudiants à revenu élevé. Ceux qui ont un revenu faible n'ont pas l'appui fondamental nécessaire pour assumer ce fardeau financier supplémentaire.

Il ressort de l'enquête de l'ACEA que 17 p. 100 des adultes, en 1982, ont quitté l'école au niveau élémentaire et 47 p. 100 au niveau secondaire. Dans le même rapport, on peut lire qu'étant donné le niveau scolaire de plus en plus élevé requis pour travailler au sein d'une société technologique, une grande partie de ces personnes risquent de finir par devenir tout à fait illettrées sur le plan fonctionnel. Si ce phénomène se maintient, cela risque de nuire tant à la productivité de notre économie—parce que cela entrave les facultés d'adaptation de la population active, à une époque où toutes les compétences deviennent désuètes—qu'à la démocratie, compte tenu du rapport qui existe entre le niveau d'alphabétisation fonctionnelle et la participation à la chose publique. Je sais que le ministre s'y intéresse au plus haut point.

Pour conclure, monsieur le Président, nous, députés néo-démocrates...

M. Smith: Bravo!

M. Deans: Je puis continuer si vous voulez. Je me rends bien compte que vous êtes toujours prêt à m'entendre et je serais ravi de poursuivre.

M. Cosgrove: Excellent discours.

M. Deans: Merci, je suis flatté. Je suis certain que vous appréciez, car vous n'en entendez pas beaucoup de votre côté.

Le NPD soutient toute mesure du gouvernement fédéral propre à aider la jeunesse canadienne et les étudiants, mais nous souhaiterions qu'il prenne ses responsabilités un peu plus sérieusement, notamment au vu de l'importance du chômage chez les jeunes, qui a occasionné une augmentation imprévue des inscriptions de plus de 8 p. 100 l'an dernier. A une époque où nous faisons face à des changements industriels importants, seul un excellent système d'enseignement postsecondaire nous préparera à ce changement.

Le pays connaît une crise, qui a des répercussions dans l'enseignement et sur les conditions économiques. L'avenir du pays dépend d'une population bien instruite, instruite au maximum de ses capacités. Il faut donner à chacun le maximum d'aide et d'encouragement pour améliorer sa capacité d'apprendre et d'utiliser ses nouvelles connaissances. L'avenir social du Canada dépendra en grande mesure de l'aptitude des jeunes à apprendre, grâce à l'instruction et autrement, à vivre en société, et à satisfaire leurs besoins en tenant compte des besoins d'autrui. En dépit de la diversité de ses régions, le Canada ne peut pas ne pas profiter d'un système qui insiste sur des différences qui nous unissent au lieu de nous séparer. L'avenir du Canada sera prometteur si nous sommes prêts à favoriser l'instruction à tous les niveaux, de façon que les Canadiens acquièrent les connaissances dont ils ont besoin pour s'adapter aux changements technologiques et sociaux qui se produisent à l'heure actuelle.

Une fois pour toute, que le gouvernement s'engage à élaborer dans le domaine de l'enseignement postsecondaire une stratégie nationale qui offre aux Canadiens les mêmes perspectives d'avenir et leur ouvre l'accès aux mêmes avantages. Le Canada est l'un des seuls pays industrialisés du monde qui n'ait pas encore relevé ce défi. Il prend du retard par rapport aux autres pays.

[Français]

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2^e fois et, du consentement unanime de la Chambre, est déferé à un comité plénier, sous la présidence de M. Blaker.)

[Traduction]

(Les articles 1 à 5 inclusivement sont adoptés.)

Sur l'article 6—*Période spéciale d'exemption*

M. Taylor: Monsieur le président, j'aurais une question entre autres à poser au ministre. Je constate qu'il n'y a pas de montant défini pour les étudiants, il faudra diviser le montant total par le nombre d'étudiants de l'ensemble du pays. Il y a une autre question qui me trouble bien qu'elle ait peut-être déjà été réglée. Pour certains programmes dont le budget n'est pas déterminé, quand, vers la fin, des candidats présentent une demande, on leur dit que l'argent est épuisé. J'espère qu'il n'en sera pas ainsi pour ce programme destiné aux étudiants.

M. Joyal: Monsieur le président, que le député se rassure, car le montant que la Chambre met à notre disposition pourra être rajusté au moment de l'examen de crédits supplémentaires. S'il s'avère par exemple, que les inscriptions dans les universités dépassent les prévisions au point que l'argent mis de côté par le ministre des Finances ne suffit pas, nous pourrions toujours réclamer des crédits supplémentaires. Par conséquent, le député n'a pas à craindre quoi que ce soit.

M. Taylor: Monsieur le président, j'aurais également une autre question. J'imagine qu'il y a compensation parce qu'un étudiant n'obtient pas le montant maximum. Il y en a qui ont davantage besoin d'argent que d'autres; a-t-on prévu quelque chose à cet effet?